

CHARGÉ DE MISSION – MISE EN ŒUVRE DES PAPI

IDENTITE ET CADRE STATUTAIRE DE L'AGENT

NOM Prénom

Statut : Titulaire / Contractuel

Catégorie : A / B

Filière : Technique

Cadre d'emplois : /

Grade : /

Groupe de fonctions : /

Famille de métiers : Fonction de gestion, de coordination, de pilotage ou de conception

Temps de travail : Complet

Cycle hebdomadaire : 35 heures

Date d'entrée au TCO :

Date de prise de poste : 01/03/2020

POSITIONNEMENT DU POSTE

Direction Générale des services Techniques et du Développement Durable

Direction de l'Eau

Service GEMAPI

N+1 : Responsable du Service GEMAPI

DEFINITION METIER

Le Chargé de mission est en charge de l'élaboration, du pilotage, de l'instruction et de l'évaluation de projets au sein de l'EPCI. Il traduit les orientations politiques et stratégiques en actions opérationnelles et veille au bon déroulement des projets en garantissant le respect des délais et une maîtrise des ressources financières et humaines. Il anime une équipe projet et un réseau de partenaires, le cas échéant.

FINALITE DU POSTE

Le Chargé de mission – Mise en œuvre des PAPI est en charge de la mise en œuvre et de l'accompagnement technique des actions de prévention de protection contre les inondations, auprès des différents interlocuteurs de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) imposée par la loi NOTRe et décrite dans la loi MAPTAM.

A ce titre, il est chargé de la mise en œuvre des PAPI à travers des missions variées : pilotage d'actions de sensibilisation aux risques inondations avec les partenaires, pilotage des programmes d'aménagements, pilotage des actions d'entretien des ouvrages d'endiguement. Il participe à la réalisation/réhabilitation d'ouvrages de protection contre les crues, la submersion marine ou l'aménagement des berges et de leurs environs (recalibrage, création ou confortement de zones d'expansion de crues, etc.). Il pilote les études et aménagements de lutte contre les phénomènes d'inondation et de submersion marine à l'échelle du territoire. Il élabore le système d'endiguement de l'intercommunalité, et assure également le suivi des cordons dunaires.

ACTIVITES PRINCIPALES

TRONC COMMUN « Gestion de projet »

- Elaborer ou participer à l'élaboration du ou des cahiers des charges des projets,
- Piloter le projet en constituant, organisant, coordonnant et animant l'équipe projet selon le cahier des charges,
- Constituer, animer et coordonner un groupe de travail, un réseau de partenaires,
- Construire une méthodologie adaptée aux projets : déterminer une programmation des actions et des moyens à mettre en œuvre, élaborer des procédures adaptées,
- Produire les outils de suivi et de reporting (analyses statistiques, cartographiques, quantitatives et/ou qualitatives) associés au projet,
- Participer à la négociation et à l'allocation des moyens et optimiser les ressources prévisionnelles allouées dans le cadre des projets,
- Gérer et anticiper les risques et les aléas sur le projet,
- Alerter l'autorité sur les opportunités et les risques (techniques, juridiques, financiers, etc.) inhérents à une stratégie ou à un projet,
- Communiquer sur l'avancement du projet,
- Exercer une fonction de veille sur le domaine traité,
- Participer aux bilans et aux retours d'expérience.

Légende : I : Initiation P : Pratique M : Maîtrise E : Expertise

COMPETENCES PRINCIPALES

Connaissances	I	P	M	E
Environnement territorial			X	
Organisation et services de l'EPCI			X	
Instances, processus et circuits de décision de l'EPCI			X	
Environnement professionnel du/des domaines d'activité (acteurs, partenaires, etc.)			X	
Enjeux, évolutions et cadre normatif du/des domaines d'activité			X	
Méthode et ingénierie de gestion de projet			X	
Méthode et technique d'évaluation des coûts			X	

CHARGÉ DE MISSION – MISE EN ŒUVRE DES PAPI

Méthode et outils d'évaluation de projet			X	
Méthode d'élaboration de critères et indicateurs de suivi			X	
Marchés publics et achats			X	
Savoir-faire	I	P	M	E
Analyser un besoin			X	
Elaborer des études de faisabilité			X	
Conduire et gérer un projet			X	
Programmer, planifier et coordonner les activités			X	
Opérer des choix techniques adaptés			X	
Conseiller			X	
Savoir déléguer, contrôler et évaluer			X	
Travailler et animer en/une équipe (en transversalité)			X	
Travailler et animer en/un réseau			X	
Animer une réunion			X	
Élaborer et gérer un budget		X		
Communiquer en interne et en externe			X	
Réaliser un reporting écrit et oral (tableaux de bord, indicateurs, etc.)			X	
Rédiger un cahier des charges		X		
Assurer une veille juridique et réglementaire			X	
Gérer le stress		X		
Gérer un conflit		X		
Outils bureautiques et environnement Web			X	
Logiciels métiers			X	
Savoir-être				
Esprit d'analyse et de synthèse	Sens relationnel			
Autonomie	Esprit d'équipe			
Rigueur	Force de proposition			
Organisation	Diplomatie			
Disponibilité	Discrétion			
Réactivité	Adaptabilité et flexibilité			
Sens des responsabilités				

ACTIVITES SPECIFIQUES

Gestion administrative et financière :

- Suivre l'exécution des travaux et de la maîtrise foncière,
- Assurer le suivi des prestations d'AMO et de MOE,
- Assurer le suivi technique et financier des opérations,
- Rédiger des DCE et mettre en œuvre des procédures de passation de marché public,
- Préparer des dossiers de demande de subvention et suivre des financements,
- Participer à l'actualisation de la PPI.

Mise en œuvre des Plan d'Action et de Protection contre les Inondations (PAPI) :

Connaissance du risque et conscience du risque :

- Animation et pilotage du PAPI,
- Suivi visuel des ouvrages post saison cyclonique et post crue,
- Suivi type VTA du dispositif de défense (levée topographique, osculation de l'usure des carapaces, etc.),
- Mémoire des épisodes de crue,
- Mise en place de TOTEM et de repères de crue,
- Actualisation des études hydro-géométriques des rivières et ravines,
- Mise en place d'une surveillance de l'érosion des berges,
- Suivi morphologique en amont des périmètres PAPI.

Surveillance, prévision des crues et des inondations :

- Définition du lien entre le niveau d'alerte et la protection (VigiCrue / Territoire).

Alerte et gestion de crise :

- Alerte et gestion de crise : VigiCrue – Alerte Crue,
- Mise en place d'une coordination technique et de crise.

Prise en compte du risque inondation dans les documents d'urbanisme :

- Mise en place des règles de bonnes pratiques pour les projets d'urbanisation futurs.

CHARGÉ DE MISSION – MISE EN ŒUVRE DES PAPI

Actions de réductions de la vulnérabilité des personnes et des biens :

- Pilotage et suivi de l'élaboration du système d'endiguement de l'intercommunalité,
- Animation et incitation des tiers à mettre en place un plan d'action individuel visant à réduire la vulnérabilité des biens et des personnes en cohérence avec le PCS,
- Diagnostic des activités et bâtiments publics face au risque inondation et de submersion marine : établissement d'un programme de sécurisation,
- Pilotage des travaux d'adaptation localisés au niveau des ouvrages,
- Suivi des expertises juridiques de la responsabilité associée à l'accès aux ouvrages dans les rivières et ravines et à leurs embouchures,
- Elaboration des protocoles de mise en place et de sécurisation des accès aux ouvrages.

Gestion des eaux pluviales :

- Collaboration avec les services de la Gestion des eaux pluviales (SDEP) sur l'ensemble du territoire (collecte, rétention, infiltration).

Gestion des ouvrages de protections hydrauliques :

- Gestion et entretien des ouvrages hydrauliques : définition d'un référentiel, des ressources et des moyens associés,
- Elaboration du programme et suivi des travaux d'entretien courant.

Légende : **I** : Initiation **P** : Pratique **M** : Maîtrise **E** : Expertise

COMPETENCES SPECIFIQUES

Connaissances	I	P	M	E
Connaissance en hydraulique fluviale/torrentielle et urbaine, hydrologie, hydro morphologie			X	
Connaissance du fonctionnement des écosystèmes aquatiques (environnement, biologie, continuité écologique, transport solide, aménagements piscicoles, etc.)		X		
Connaissances techniques spécifiques à la conduite de travaux et à la gestion des cours d'eau et milieux aquatiques (travaux d'aménagement, restauration et entretien)			X	
Connaissances réglementaires et juridiques associées à la GEMAPI, la gestion des ouvrages hydrauliques, le risque inondation			X	
Enjeux, évolutions du cadre réglementaire et technologique de la compétence GEMAPI, et d'Eau et Assainissement			X	
Loi NOTRé, MAPTAM			X	
Savoir-faire	I	P	M	E
Assurer une maîtrise d'ouvrage d'études et de travaux d'aménagement et de gestion de milieux aquatiques			X	
Réaliser des bases de données et d'information géographique			X	
Conduites de projets et de chantiers de travaux sur les cours d'eau sur les volets techniques (suivi et cadrage) et administratif (rédaction des cahiers des charges, demandes de subvention, lien avec les contrats de rivière/vert et bleu)			X	
Conduite de suivi et de surveillance d'ouvrages hydrauliques (digues, plages de dépôt, etc.)			X	
Maîtrise des outils type SIG (QGIS en particulier)			X	

ACTIVITES SECONDAIRES

A compléter si besoin

TECHNICITE

CONDITIONS D'EXERCICE

Lieu d'affectation : Siège (Le Crayon).	Bureautique : Poste de travail, Logiciels métier, Téléphone mobile.	Certification/Brevet/Permis : Permis B.	Conditions particulières : Déplacements fréquents, Equipements de Protection Individuelle (EPI), Pics d'activité liés aux aléas et besoins des usagers, Astreintes à prévoir à courts termes, à définir avec la collectivité. A compléter si besoin
--	--	--	--

Réf. : DRH_2019_FP_MAT
Création : 10/01/2019
Mise à jour : 23/12/2019

FICHE DE POSTE



CHARGÉ DE MISSION – MISE EN ŒUVRE DES PAPI

NB : Une fiche de poste n'a pas vocation à être exhaustive. Elle peut évoluer (révision, mise à jour) en fonction des nécessités de service.

Notifiée, le
Signature de l'agent